

Janvier 2019



## Dossier du mag'

Circuits vélo : cinq boucles pour découvrir le territoire

Barbentane - Cabannes - Châteaurenard - Eyragues - Graveson - Maillane - Mollégès - Noves - Orgon - Plan d'Orgon - Rognonas - Saint-Andiol - Verquières



Du nouveau  
au salon de l'emploi



Pose de la première  
pierre du Lycée



Collecte de proximité :  
Terre de Provence innove



**Jean-Marc MARTIN-TEISSÈRE**  
Président de Terre de Provence  
Agglomération  
Maire de Verquières

Madame, Monsieur,

A l'heure où je vous écris ces lignes, notre pays vit des moments de troubles qui ne laissent personne indifférent. A la crise sociale qui impacte nombre de nos concitoyens, s'est ajoutée une grave crise institutionnelle.

Notre président de la République – légitimement élu pour cinq ans – et son gouvernement doivent faire face à une colère dont il est urgent de tenir compte. Par contre, il n'est pas concevable que continuent de se propager ces actes de grande violence envers nos forces de l'ordre et ces saccages de biens publics et privés, attisés aussi, parfois, par les propos irresponsables de certains élus. Nous sommes, malheureusement, bien loin de la cohésion nationale encore affichée lors des attaques terroristes du printemps dernier à Carcassonne, Trèbes et Paris ...

Plus proche de nous, l'avenir de notre communauté d'agglomération aura été un sujet de préoccupation majeur de l'année 2018. Car c'est l'existence même de Terre de Provence qui est remise en cause par les bouleversements institutionnels annoncés à l'issue de ce mandat. Le débat n'est pas clos et l'année 2019 devrait – enfin ! - aboutir à l'épilogue de cet épisode politico-institutionnel qui n'a que trop duré, entraînant la division des élus sur ce sujet.

C'est donc dans ce contexte que, plus que jamais, notre collectivité a continué d'œuvrer au service des communes qui la composent et ce, toujours, dans l'intérêt de nos populations.

S'agissant de notre compétence emblématique du quotidien, nous avons mis en œuvre, sur les communes de Châteaurenard, Maillane et Orgon – en plein accord avec les municipalités concernées – un nouveau mode de collecte des déchets.

Je tiens d'ailleurs à remercier les agents techniques des communes concernées, avec qui nous avons pu rapidement gommer les imperfections liées au démarrage d'un tel système. Et bien évidemment, je remercie pour leur patience et leur compréhension, celles et ceux d'entre vous qui ont dû subir certains désagréments durant cette période.

Conforme à la loi de transition énergétique, ce changement est en train de faire ses preuves – entraînant d'ailleurs une baisse du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ! – et pourrait s'étendre, prochainement, à d'autres communes de l'agglomération.

Dans un tout autre domaine, ce sont les familles de l'ensemble de nos 13 communes qui ont pu bénéficier de la prise en charge financière d'une partie des frais d'inscription aux transports scolaires hors de notre territoire.

Dans le domaine du logement, nous avons instauré, sur la commune de Châteaurenard, un « permis de louer » afin de lutter contre l'habitat indigne. De même que les Conseils citoyens sont accompagnés par nos services, via nos contrats de ville, toujours à Châteaurenard mais aussi à Orgon.

Le développement de notre territoire passe aussi par l'accent mis sur le tourisme, au travers de nombreuses campagnes promotionnelles, jusque dans le métro parisien !

Nous continuons de soutenir nos agriculteurs, en renforçant notamment notre accompagnement vers la conversion à l'agriculture biologique.

Quant à nos zones d'activités – dont l'entretien nous est aujourd'hui entièrement dévolu – nous continuons de les développer, comme c'est le cas à la Chaffine, à Châteaurenard, ou bien encore à Noves, avec l'implantation de la société Biocoop.

Et dans l'attente du redéploiement du Marché d'Intérêt National de Châteaurenard – porté par les communes de Châteaurenard et Noves – c'est Terre de Provence qui vient de lancer la construction d'un futur pôle « transports » dans la zone des Iscles, à Châteaurenard.

Enfin, « notre » lycée – réclamé depuis plus de dix ans par l'ensemble des élus et de nombreux habitants du secteur - ouvrira ses portes en septembre prochain. La Communauté d'agglomération aura déboursé près de 5 Millions d'euros pour nos futurs lycéens, en mettant à disposition de la Région les terrains et en prenant à sa charge leur viabilisation.

Tout cela a été réalisé en 2018 sans augmenter aucun des impôts communautaires, sans endettement et tout en augmentant largement notre soutien financier aux communes, via, notamment, une dotation de solidarité communautaire dont le montant a été multiplié par quatre.

C'est tout cela que je vous invite à découvrir, ou redécouvrir, en lisant ce nouveau magazine de votre communauté d'agglomération, Terre de Provence.

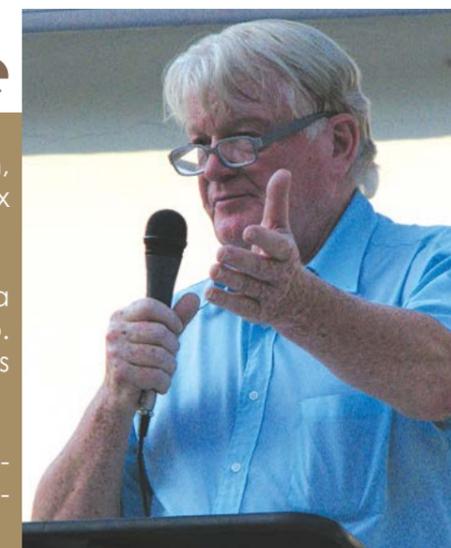
Permettez-moi enfin, de vous souhaiter, à vous et à tous ceux qui vous sont chers, une excellente année 2019, pleine de joie, santé, prospérité et de sérénité retrouvée.

## hommage

C'est le mardi 19 juin dernier que M. Guy ROBERT, maire d'Orgon, nous quittait après de longs mois d'un douloureux mais courageux combat contre la maladie.

Vice-Président de la Communauté d'agglomération, son travail, sa capacité d'analyse et son honnêteté nous apportaient beaucoup. Jamais dans l'invective, mais au contraire toujours consensuel, ses qualités humaines vont beaucoup nous manquer.

A son épouse, Anne-Marie, et à son fils Raphaël, au nom de l'ensemble des élus et du personnel de la Communauté d'Agglomération, toutes nos très sincères condoléances.



Terre de Provence  
Le mag de votre agglomération  
N°8

DIRECTEUR DE PUBLICATION :  
Jean-Marc MARTIN-TEISSÈRE,  
président de Terre de Provence  
Agglomération

CONCEPTION ET REALISATION :  
Service Communication PHOTOS  
: Service communication de Terre  
de Provence Agglomération des  
Mairies de Barbentane - Cabannes  
- Châteaurenard - Eyragues -  
Graveson - Maillane - Mollégès  
- Noves - Plan d'Orgon - Orgon -  
Rognonas - Saint-Andiol - Verquières  
(ASO)

IMPRESSION : RIMBAUD Cavaillon

DÉPÔT LÉGAL : en cours  
Terre de Provence Agglomération  
Chemin Notre Dame BP 1  
13 630 EYRAGUES  
T. 04 32 61 96 30 F. 04 32 61 96 31



# L'agglo en Actions

## DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : Belle édition du salon de l'emploi !

Le jeudi 11 octobre 2018, Terre de Provence, en partenariat avec le Pôle emploi a organisé la seizième édition du salon de l'emploi au MIN de Châteaurenard. Accueillis par les élèves de la Maison Familiale et Rurale de Barbentane, près de 1100 visiteurs ont pu consulter 250 offres d'emplois en CDD et CDI proposés par les 60 entreprises présentes ce jour-là.

modèle de l'accélérateur de l'emploi, le bus offre des services de grande qualité : atelier de coaching, atelier de recherche d'emploi, aide à la création de CV, simulation d'entretien facilitant l'accompagnement des demandeurs d'emploi vers un retour à une activité professionnelle.

### Autre nouveauté : un plateau TV

Les jeunes de MLProd/Mission Locale du Pays Salonais : l'animatrice Lucie, les trois cameramen, le régisseur son et le régisseur, ont mis en place un plateau TV. L'occasion pour Patrick Tesio, directeur de Pôle Emploi Châteaurenard, Michel Pécout Vice-Président à l'Economie de Terre de Provence Agglomération,

Bernard Reynes Député de la 15<sup>ème</sup> circonscription des Bouches-du-Rhône, Nicolas Manuel, Président du Club des entrepreneurs de Terre de Provence, Alan Cayuela, Directeur adjoint de la MFR de Barbentane de débattre sur « Le panorama de l'emploi Terre de Provence et les difficultés rencontrées par les jeunes ».

Ateliers et conférences étaient aussi proposés durant toute la matinée.

Cette année, le salon était rythmé par de nouvelles animations.

### Le bus de l'emploi

Le bus de l'emploi du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône était présent pour la première fois. Aménagé sur le



## [ RETRAITE ]

Lors du salon de l'emploi, Michel Pécout, Maire de Graveson, Vice-Président délégué à l'Economie, a remercié Lysiane Sionneau pour son professionnalisme et son implication !

Lysiane a notamment œuvré sans relâche depuis des années pour que le salon de l'emploi se passe dans de bonnes conditions.

Nous lui adressons chaleureusement nos remerciements et nous lui souhaitons une bonne retraite !

## DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

### Une nouvelle plate forme logistique pour BIOCOOP !

Le 5 novembre dernier, accueillis par Georges Jullien, Maire de Noves, et par Michel Pécout, Maire de Graveson, Vice-Président délégué à l'économie, Claude Gruffat, Président de Biocoop, Dominique Sénécal, Président de Région Sud Est Rhône Alpes de Biocoop, Orion Porta, Directeur Général de Biocoop ont inauguré leur nouvelle plateforme Sud sur la commune de Noves.



Pour répondre à sa croissance d'activité, Biocoop, leader de la distribution alimentaire biologique en France, a fait le choix de s'installer à Noves, site stratégique pour desservir le sud de la France et parfaitement adapté au transport rail/route.

Certifié haute qualité environnementale, ce bâtiment de 24 000 m<sup>2</sup> avec 3 200 m<sup>2</sup> de bureaux sera très performant, tant au niveau technique qu'environnemental.

## biocoop EN CHIFFRES !

**1.1 milliard d'euros de chiffre d'affaires l'an dernier,**  
**550 magasins dont 60 créés cette année,**  
**7500 salariés et 850 recrutements par an,**  
**Une croissance de 13 % en 2017,**  
**140 000 ha de surface agricole utile bio**  
**6000 producteurs locaux**



## Initiative pays d'arles

### Initiative Pays d'Arles : 20 ans de partenariat

IPA, Initiative Pays d'Arles, association située sur Arles dont les missions sont le financement, le conseil, l'expertise, le parrainage et l'accompagnement post-crétion intervient sur Terre de Provence depuis 20 ans.

En décembre dernier a fêté ce partenariat en organisant une soirée témoignages à la salle de l'Etoile de Châteaurenard en présence notamment de Jean-Marc Martin-Teissere, Maire de Verquières, Président de Terre de Provence, Josiane Domini-Jauffret Vice-Président de IPA, et de Michel Pécout, Maire de Graveson, Vice-Président de Terre de Provence délégué à l'Economie et le Marcel Martel, Maire de Châteaurenard.

La soirée fut l'occasion de mettre à l'honneur 5 entrepreneurs du territoire Florence Yzikel - Fynergie conseil et audit en efficacité énergétique, Félix Julien - Mati Industries et technologies créateur d'un dispositif de transfert de cônes sécurisés, François Bigot - NCFE spécialisée dans l'adduction d'eau potable, l'irrigation, l'assainissement des eaux usées, Bruno Baculard - Assela spécialiste de la restauration et la personnalisation de selles de motos et de sellerie automobile ancienne, Nicolas Castang - Lightning développement teinture textile haute couture. Ces entrepreneurs ont ainsi pu témoigner de leur expérience passé et de leurs projets futurs.

Tous ont évoqué la digitalisation, processus confirmé par Stéphane Delaye (Urban Prod) expert dans le secteur du numérique qui a dévoilé en conclusion de la soirée sa vision de l'entreprise de demain.

## [ CHIFFRES ]

**1062** projets ont bénéficié d'une expertise, **363** projets soutenus, **2.544.838 €** de prêts d'honneur engagés pour soutenir la création, la reprise et le développement d'entreprises, **87%** de taux de pérennité à trois ans.



Jean-Roch OLLIER

En 2009, j'ai décidé d'ouvrir un moulin à Barbentane, le dernier avait fermé en 1941. Le déclic m'est venu en visitant une olive-raie en Australie, j'ai choisi de me consacrer à la production d'huile d'olive. La création du Moulin a pris du temps et beaucoup d'énergie, mais aujourd'hui c'est une véritable institution, un lieu de vie que les habitants de la commune et de la région se sont appropriés.

La force du Moulin est de perpétuer une tradition millénaire tout en



## Une olive unique pour une huile d'olive d'exception !

s'inscrivant dans la modernité et l'innovation, mais aussi de conserver une dimension qui nous permet toujours de maîtriser la qualité de nos produits.

La situation géographique, dans le magnifique village médiéval de Barbentane, au sein de la Montagnette avec ses 200 ha de surface en oliviers, sur lesquels nous cultivons directement 7 ha, est un autre de nos atouts. Nous défendons la richesse de ce terroir et plus particulièrement l'olive Broutignan, qui pousse quasiment uniquement ici. Nous nous battons depuis dix ans pour sauver et mettre en valeur cette olive fantastique, qui possède des arômes de tapenade et fruits rouges. Une indication géographique protégée IGP ou une protection serait nécessaire.

Parmi nos créations, on trouve une huile d'olive pressée avec du

cédrat. Ce véritable jus de fruit se caractérise au nez par des notes citronnées.

« Les nouveautés de cette année sont la production de deux cuvées bio au thym et au romarin sauvages. »

Notre boutique en ligne rend accessible nos produits à l'ensemble de nos clients. On y trouve des produits vendus à l'unité (huile d'olive, savon à l'huile d'olive, lait pour le corps, tapenade), ainsi que des assortiments sous forme de coffrets cadeaux.

[www.moulin-barbentane.com](http://www.moulin-barbentane.com)



## AMENAGEMENT RURAL

### Des diagnostics pour une meilleure connaissance des enjeux agricoles

En 2017, Terre de Provence a signé une convention opérationnelle d'objectifs avec la Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône pour la réalisation d'un diagnostic agricole sur l'ensemble de la communauté d'agglomération. L'objectif de ces diagnostics est de disposer d'une vision la plus exhaustive possible de l'agriculture sur le territoire de Terre de Provence, per-

mettant des propositions d'actions à l'échelle intercommunale.

Ces diagnostics sont réalisés à partir de l'analyse de données existantes mais également à partir d'entretiens individuels et de visites de terrain. Tous les exploitants sont contactés, pour échanger sur les projets et leurs problématiques.

Ainsi les rendus proposent des éléments précis sur l'occupation des terres agricoles (types de culture), les terres en friche, les données socio démographiques des exploitants, les cultures en bio etc. Ces résultats sont présentés sur cartographie et permettent d'avoir une vision d'ensemble de la commune concernée, par thématique.

De longue haleine, le travail à réaliser est programmé sur plusieurs années, avec des premiers rendus sur 2018 qui ont concerné Cabannes, Noves, Châteaurenard, Rognonas.



# Dossier du mag'

## ► Circuits vélo : cinq boucles pour découvrir le territoire



>>> Lyson, lors de l'inauguration des circuits vélos de Terre de Provence à BARBENTANE, le samedi 22 septembre 2018

Terre de Provence Agglomération, via son schéma de développement touristique, s'est engagée pour le développement d'une nouvelle offre d'activités axée sur le tourisme vert et durable.

C'est dans ce cadre que l'Office de Tourisme Intercommunal a travaillé ces derniers mois pour la structuration d'itinéraires de cyclotourisme à l'échelle du territoire, sur la base d'un état des lieux de l'existant et des projets en cours, ainsi que de l'inventaire des points d'intérêts (patrimoine, sites à visiter, artisanat, visites à la ferme...).

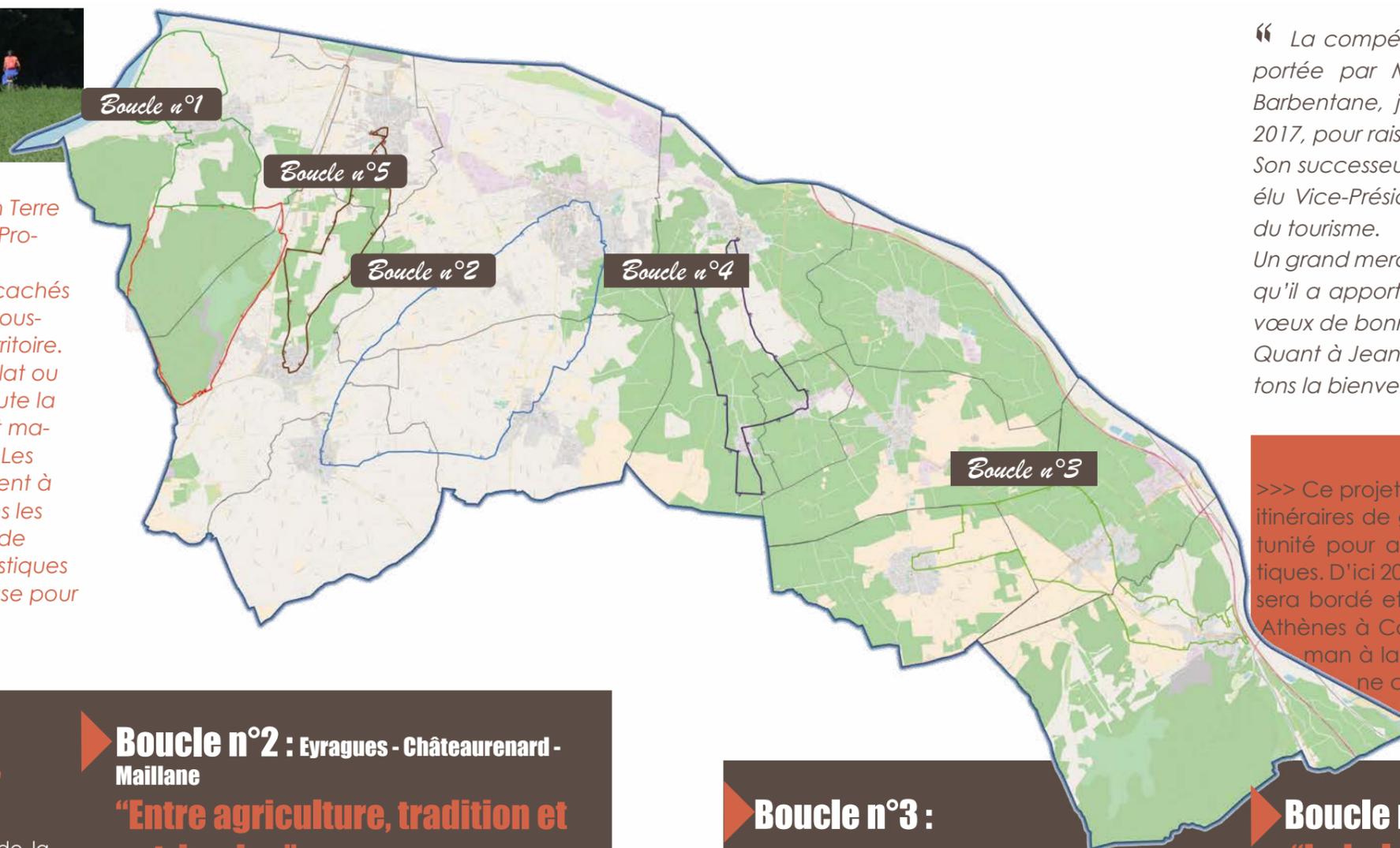
Cinq boucles cyclo touristiques interconnectées, maillant le territoire, ont ainsi été définies ; le balisage complet de ces circuits a été réalisé à l'automne (panneaux de direction et totems de présentation des boucles).

Les associations et clubs vélos du territoire ont activement participé au projet, avec en point d'orgue l'inauguration de ces circuits en septembre dernier, en présence de France 3 Provence. Une belle vitrine pour notre territoire !!



Lumineuse et gorgée de soleil, la nature en Terre de Provence porte haut les couleurs de la Provence.

Au confluent du Rhône et de la Durance, cachés au milieu des vergers, 5 circuits vélo vous pousseront à la découverte des richesses du territoire. A la journée ou à la demi-journée, sur du plat ou du relief, les parcours sont accessibles à toute la famille et privilégient la sécurité en passant majoritairement par les routes de campagne. Les feuilles de route sont disponibles gratuitement à l'Office de Tourisme Intercommunal et dans les Bureaux d'Information Touristique de Terre de Provence. En complément, les guides touristiques Terre de Provence seront une aide précieuse pour la découverte du territoire.



« La compétence « Tourisme » a longtemps été portée par M. Jean-Louis ICHARTEL, maire de Barbentane, jusqu'à sa démission en décembre 2017, pour raison de santé.

Son successeur M. Jean-Christophe DAUDET, a été élu Vice-Président de l'agglomération en charge du tourisme.

Un grand merci à Jean-Louis ICHARTEL pour tout ce qu'il a apporté à notre Communauté et tous nos vœux de bonne santé.

Quant à Jean-Christophe DAUDET, nous lui souhaitons la bienvenue à Terre de Provence ! »

>>> Ce projet coïncide avec la création de deux itinéraires de grande itinérance, véritable opportunité pour attirer de nouvelles clientèles touristiques. D'ici 2020, le territoire de Terre de Provence sera bordé et traversé par l'EuroVélo 8, qui relie Athènes à Cadix, et la ViaRhona qui relie le Lézard à la Mer Méditerranée et longe le Rhône côté Gard.

### Boucle n°1 : Barbentane

#### “Au cœur de la Montagnette”

traverse ce site grandiose qu'est le Massif de la Montagnette par deux parcours. Le premier est un circuit de 15 km faisant découvrir le village de Barbentane et ses environs proches. C'est un village authentique qui a donné son nom à une variété d'aubergine, une variété de rose et une spécialité culinaire sucrée : la tirette (pâte de pain sucrée).

Le deuxième circuit de 30 km traverse la Montagnette : forêt de pins d'Alep en montant jusqu'à l'Abbaye Saint-Michel de Frigolet (Abbaye citée par Alphonse Daudet dans Les Lettres de mon moulin) et passe sur les abords de la commune de Graveson, village du peintre fauviste Auguste Chabaud où un musée lui est dédié.

### Boucle n°2 : Eyragues - Châteaurenard - Maillane

#### “Entre agriculture, tradition et patrimoine”

est un parcours de 23 km jalonnant les champs et qui traverse les trois communes d'Eyragues, Châteaurenard et Maillane. «Eici, l'aigo es d'or (« Ici, l'eau est d'or », comme il est écrit sur la fontaine de la Durance à Châteaurenard) et la culture maraîchère joue un rôle économique majeur. Tantôt le circuit surplombe la vallée du haut de la colline du Griffon où veille le Château Féodal des Comtes de Provence, tantôt il passe par le cœur du village d'Eyragues et son Parc des Poètes dédié aux Félibres (défenseurs du Provençal au XIXème siècle) et de celui de Maillane où la maison de Frédéric Mistral, le fondateur de l'école Félibrige sert aujourd'hui de musée.

### Boucle n°3 :

Mollèges, Plan d'Orgon et Orgon

#### “Balade sur les routes provençales”

est bordée par les canaux d'irrigation et longe le Massif des Alpilles. Paysage d'un contraste saisissant entre le minéral et le végétal, les pins d'un vert profond ressortent sur les masses rocheuses de pierre blanche. Sur le chemin, la ville d'Orgon. Le Musée Urgonia raconte l'histoire géologique du territoire. S'en suivent les villages de Plan d'Orgon et de Mollèges. Ici, la statue grandeur nature d'un cheval de trait du village témoigne encore une fois de l'importance de la culture maraîchère. Enfin dans la commune de Saint-Andiol, le musée Jean Moulin, nouvellement ouvert en juillet 2018 rend hommage au plus célèbre des résistants de la guerre 39/45.

### Boucle n°4 : Noves et de Verquières

#### “La balade des Roubines”

passse par les communes de Noves et de Verquières sur 15 km. A l'ombre tantôt des pins, tantôt des platanes, le circuit est une ode à la fraîcheur et parcourt le Rougadou, massif forestier très dense, jusqu'à Verquières et son église Saint-Vérédème dont le clocher est classé « Monument Historique ».

### Boucle n°5 : Graveson et Rognonas

#### “Au fil de l'eau”

s'étend sur une distance de 17 km et circule de Graveson à Rognonas. Sur ce parcours, la fraîcheur des cours d'eau d'irrigation se dégagent sur les chemins de campagne authentiques et si agréables.



MIN DE PROVENCE :

# l'agglo en Actions

## EDUCATION

### Lycée : La première pierre posée !

Le 14 juin 2018, s'est déroulée la pose de la première pierre du Lycée de Terre de Provence. Cet établissement accueillera ses premiers élèves dès septembre 2019 !

A terme près de 900 élèves domiciliés sur les communes de Châteaurenard, Barbentane, Cabannes, Eyragues, Graveson, Maillane, Noves, Mollégès, Rognonas, Saint-Andiol et

Verquières fréquenteront ce lycée général et technologique et gagneront ainsi en qualité de vie et en confort.

Progressivement, cet établissement accueillera en septembre 2019, les classes de seconde, en 2020 les classes de première puis en 2021 les trois niveaux. Plusieurs divisions « Economie et social », « sciences de la vie et de la terre », « littérature », « sciences et technologies du

management et de la gestion » seront proposées aux futurs élèves.



## EN CHIFFRES !

**33 millions d'euros** consacrés par la Région Sud à la construction du bâtiment

**5 millions d'euros** par Terre de Provence pour les acquisitions foncières et les voies d'accès

**8 hectares** mis à disposition par Terre de Provence

**7600 m<sup>2</sup>** de surface utile

## TRANSPORT

### Une étude pour améliorer l'offre de transport sur le territoire

L'ouverture d'un lycée sur le territoire de la communauté, en septembre prochain, va fortement bouleverser l'organisation des transports scolaires.

En effet, ce sont à terme 900 élèves dont Terre de Provence, et non plus la Région, devra assurer le transport scolaire (les lycées étant jusqu'à présent situés à Cavaillon, Avignon ou encore Saint-Rémy, donc hors

du territoire intercommunal).

Terre de Provence a donc missionné le bureau d'études Eureca pour accompagner la communauté dans sa réflexion sur l'évolution du réseau de transport sur le territoire. Outre l'organisation des transports scolaires pour la rentrée 2019, il s'agit de définir l'offre de transport urbain à mettre en place, en lien avec l'offre de transport interur-

baine de la Région.

Un premier comité de pilotage s'est tenu le 11 décembre dernier pour restituer l'état des lieux réalisé par Eureca ainsi que les attentes des communes, exprimées via un questionnaire élaboré par le bureau d'études. Le rendu final de l'étude est prévu pour le 1er semestre 2019.



## EN CHIFFRES

**9 semaines** de concertation,

**3 réunions publiques**

- de lancement, le 27 juin 2018 à 18h30,
- de restitution, le 12 juillet 2018 à 18h30,
- de clôture, le 30 août 2018 à 18h30,

**1 atelier** avec les acteurs du MIN, le 5 juillet 2018

**1 exposition** composée de **4 panneaux** support de la concertation a été installée à l'hôtel de la communauté, à l'accueil de chacune des mairies membres de Terre de Provence, au MIN de Châteaurenard

**1 registre** de concertation a été mis à disposition du public chaque jour ouvrable du 23 juin jusqu'au 31 août inclus dans chacun des lieux d'exposition,

**500 personnes** ont assisté aux réunions publiques

Informers les habitants sur le projet de redéploiement du MIN, en expliquer les enjeux et les contours, recueillir leur avis : tel était l'objectif de la vaste concertation lancée, de manière volontaire, par la communauté d'agglomération.

Cette concertation s'est déroulée **du 23 juin au 31 août** dernier et a permis de toucher un large public, au cours de trois réunions et grâce aux expositions organisées dans chacune des communes de terre de Provence.

Près d'une centaine de contributions ont été recueillies sur les registres mis à disposition des habitants, majoritairement favorables.

Les contributions exprimées ont principalement porté sur la localisation du site, et l'impact du projet sur les déplacements. Une

grande vigilance y sera accordée en phase opérationnelle, grâce au développement de nouvelles infrastructures routières.

Dans son ensemble, la concertation a permis d'affirmer une large adhésion au projet, tant au niveau des habitants que du monde agricole et économique (exploitants, grossistes, entreprises de logistique notamment).

La nécessité de pérenniser le MIN au sein d'un bassin de production agricole exceptionnel, la perspective de nouvelles créations d'emploi, l'opportunité unique de remobiliser les friches agricoles, autant d'éléments qui ont été soulignés au cours de cette concertation.



Atelier MIN, 5 juillet 2018

## Un chantier d'insertion pour l'entretien des 20 zones d'activité de Terre de Provence



Equipe d'Atol en charge de l'entretien des espaces verts Elodie BLAY, Ludovic HERLEMANN, Florian PUECH, Elodie BLAY, Patrice CLIN encadrée par Jason ROUSSEL (Encadrant technique pédagogique)

Depuis juin 2018, l'association ATOL (Accueil Insertion Nord Alpilles) assure une partie de l'entretien des 20 zones d'activité du territoire de la communauté d'agglomération « Terre de Provence ».

Une équipe de 14 salariés et deux encadrants, répartis en 2 groupes, met en œuvre sur l'ensemble des communes de « Terre de Provence » les activités suivantes :

- réalisation de travaux d'entretien des espaces verts et de maintenance des installations.
- réalisation de travaux d'élagage, de taille de formation, d'entretien et de soins aux arbres.
- participation à des travaux d'entretien d'espaces naturels et ruraux.

Le reste des travaux d'entretien est réalisé par les agents de la communauté : Enzo Agullo, Jordan Bouchet et Michel Ginoux.

## POLITIQUE DE LA VILLE - ACTION SOCIALE

### Des Conseils Citoyens impliqués au cœur du Contrat de Ville

Après un peu plus d'un an d'existence, les Conseils Citoyens prennent leur rythme de croisière avec des réunions mensuelles à Orgon et à Châteaurenard.

Dans leurs rangs, un savant équilibre entre des associations impliquées, tels que ATOL, la Maison des Adolescents, ou encore le Collectif du Vieux Village, et des habitants qui participent aux instances de décision du Contrat de Ville et ainsi à la vie du quartier.

Durant cette 1ère année, les Conseils Citoyens ont appris à appréhender les différents pans du Contrat de Ville notamment le financement de micro-projets par le Fonds de Participation des Habitants. A Châteaurenard, ce fonds a ainsi permis de financer trois manifestations dans le centre ancien pendant l'été et à l'occasion de la fête des voisins à Roquecoquille. Par ailleurs, des projets d'embellissement ont pu être financés : voiles d'ombrages derrière la salle Louise Daudet, bacs

à fleurs dans le centre ancien, en harmonie avec le mobilier urbain déjà existant.

A Orgon, le fleurissement du centre historique constitue le principal projet d'embellissement, ainsi que la réalisation de potagers pédagogiques.

Contact :  
M. Julien GOGET

[social@terredeprovence-agglo.com](mailto:social@terredeprovence-agglo.com)

>>> Un petit rappel à l'attention des habitants des quartiers prioritaires : les Conseils Citoyens ne sont pas clos ; votre énergie et motivation sont les bienvenues si vous souhaitez participer à la vie de votre quartier !



## LOGEMENT

### Le permis de louer : un nouveau dispositif pour lutter contre l'habitat insalubre

Les communautés compétentes en matière d'habitat, comme c'est le cas de Terre de Provence, ont la possibilité depuis la loi ALUR\* de définir des secteurs pour lesquels la mise en location d'un bien est soumise à une autorisation préalable.

Ce dispositif, souvent qualifié de « permis de louer », a pour objectif de lutter contre l'habitat indigne et contre les « marchands de sommeil ». Il permet en effet d'assurer un contrôle plus effectif sur la salubrité des logements offerts à la location. En collaboration avec la ville de Châteaurenard, Terre de Provence

a décidé de mettre en place ce dispositif sur le centre ancien de cette commune. Celle-ci a en effet mis en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Rénovation Urbaine sur ce quartier, par ailleurs classé « prioritaire » au titre de la Politique de la Ville. L'opération menée par la commune comprend un volet coercitif et le contrôle des locations permettra d'inciter les propriétaires à la réalisation des travaux nécessaires.

Concrètement, ce dispositif consiste en une visite préalable du logement par l'association SOLIHA,

missionnée à cet effet ; sur la base de l'état des lieux réalisé quant à la conformité du logement, l'autorisation de mise en location est délivrée ou refusée.

Sur 2018, ce sont près de 70 dossiers de mise en location qui ont ainsi été traités, avec un taux d'autorisation avec ou sans réserve d'environ 87% et 13% de rejet conservatoire.



## EAU ET ASSAINISSEMENT

### L'eau et l'assainissement bientôt de compétence Terre de Provence

Les transferts de compétence prévus par la loi NOTRe se poursuivent.

Après les zones d'activités et le tourisme en 2017, la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) en 2018, l'année 2020 sera marquée par un transfert d'importance : celui de l'eau et de l'assainissement.

Afin de préparer ce transfert, la communauté, soutenue par l'Agence de l'Eau (financement octroyé de 80%), a missionné le bureau d'études CEREG pour l'accompagner sur les volets techniques, organisationnels et financiers. Deux chargés de mission ont également été recrutés à cet effet, l'un pour la partie technique et organisationnelle, l'autre pour le volet

SIG (Systèmes d'Information Géographique). Il est en effet prévu d'ici 2020 un état des lieux complet des réseaux et leur géolocalisation complète.

### FOCUS 1

L'organisation actuelle de la compétence : trois communes en régie (Châteaurenard, Orgon, Rognonas), six communes regroupées au sein du SIVOM Alpilles Durance (Cabannes, Mollégès, Noves, Plan d'Orgon, Saint-Andiol, Verquières), quatre communes en délégation de service public (Barbantane, Eyragues et Maillane-Graveson regroupées au sein d'un syndicat intercommunal).



>>> Bassin de rétention de Rognonas

## En route vers l'extension des consignes de tri avec la collecte de proximité !!!

Selon la loi de transition énergétique, et les objectifs assignés à l'éco-organisme CITEO d'ici 2020, les collectivités devront s'engager à mettre en place l'extension des consignes de tri à l'ensemble des emballages plastique.

Concrètement, il sera possible de jeter tous les déchets en plastique dans la poubelle de recyclage, y compris les pots de yaourt, barquettes alimentaires et films.

Il s'agit d'une avancée importante pour l'environnement avec une meilleure valorisation de ces déchets, mais qui implique aussi de repenser les modalités de collecte des déchets ménagers. Cette obligation a en effet pour conséquence d'augmenter fortement les volumes des déchets recyclables, rendant ainsi l'utilisation des sacs de tri impossible.

C'est pourquoi Terre de Provence a fait le choix sur trois communes («pilotes» volontaires (Maillane, Orgon, et une partie de Châteaurenard) d'expérimenter un nouveau mode de collecte : la collecte de proximité.

Les conteneurs d'ordures ména-

gères actuels sont remplacés par quatre colonnes (ordures ménagères, papiers/cartons, emballages et verre) regroupées en un même point et accessibles 24 h sur 24. Le nombre de points de collecte est donc réduit et les points plus espacés pour les ordures ménagères mais le dimensionnement en volume demeure le même (une colonne étant équivalente, en terme de volume, à six conteneurs). A l'inverse, les usagers disposent désormais de solutions de proximité plus importantes pour le carton/papier et le verre.

Il ne faut pas le nier, comme pour tout changement, le démarrage de cette collecte n'a pas toujours été facile. Il a fallu, en effet, un temps d'adaptation pour chacun, prestataire de collecte et personnel en charge de la mise en place des colonnes.

Après plusieurs semaines de pra-



tique, les fréquences de collecte ont été augmentées, certains points ont été repositionnés et des nouveaux points de collecte ont été implantés lorsque cela était nécessaire. A ce jour, ce type de collecte répond donc pleinement aux objectifs fixés par la loi tout en étant rentré dans les habitudes des administrés concernés. D'autres maires de l'Agglomération souhaitent d'ailleurs que la mise en place de ce système soit étudié pour leur commune.

### FELICITATIONS !

Aujourd'hui, les résultats sont là, avec une diminution du tonnage des ordures ménagères de 14% et une augmentation de la collecte sélective (fibres et non fibres) de 72%. Le taux de valorisation des déchets (part des déchets recyclables sur la part totale des déchets collectés) est ainsi passé de 15% à 30%.



>>> Elodie Molina, responsable du service déchets, Jean-Marc Martin-Teissere, Président de Terre de Provence, Christine Leuthy-Molina directrice de CITEO, Joël Suppo, vice-président délégué aux déchets



### COLLECTE DE PROXIMITE

## [ TEMOIGNAGE ]

### L'agglomération, lauréate du Plan de Performance des Territoires

« La collecte de proximité peut aujourd'hui être une solution très performante pour favoriser le geste de tri de tous les emballages et papiers. Terre de Provence, en répondant au dernier appel à projet de Citeo sur la modernisation de la collecte et l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastique, l'a bien montré.

Cette collecte facilite le tri quotidien par des points de collecte disponibles en permanence et permettant à la fois de trier ses emballages et jeter ses ordures ménagères. Le geste de tri est simplifié grâce aux nouvelles consignes de tri, la proximité est assurée par l'implantation d'un nombre important de points de collecte. Le déploiement d'une collecte robotisée permet de diminuer les coûts.

Terre de Provence, par la qualité de son projet, a donc très logiquement été lauréate du Plan de Performance des Territoires comme 90 autres collectivités en France : Citeo va ainsi cofinancer le déploiement et mettre en valeur cette démarche exemplaire sur notre région. »



### ■ DEVELOPPEMENT DURABLE

## Un bon air dans ma crèche et mon école !

Les ministères de l'Environnement et de la Santé ont lancé en 2013 le Plan d'actions sur la qualité de l'air intérieur. La loi portant engagement national pour l'environnement a donc rendu obligatoire la surveillance de la qualité de l'air intérieur (QAI) dans certains établissements recevant un public sensible.

Afin d'aider les communes à appliquer cette réglementation, Terre de Provence agglomération a investi dans des capteurs et réalise les campagnes de mesures de la qua-

lité de l'air intérieur. En 2018, la démarche a été lancée auprès de 19 écoles et 6 crèches. Le plan d'action comprend également le financement d'ateliers de sensibilisation à la QAI sur le temps scolaire et une formation « entretien écologique des bâtiments » destiné aux agents d'entretien.

Cet accompagnement sera progressivement élargi, la loi prévoyant pour 2023 une surveillance de la QAI pour tous les établissements recevant du public.



## L'aggle roule propre !

Terre de Provence agglomération a été désigné Lauréat « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV). Ce programme finance des actions ayant pour objectif la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation du territoire au changement climatique.

Dans ce contexte la communauté d'agglomération a alloué une partie de la subvention obtenue pour cofinancer l'achat de véhicules électriques.

Au total, six communes et Terre de Provence ont investi dans l'acquisition de douze véhicules propres pour le fonctionnement de leur service.

## [ FOCUS ]

### Un beau geste pour notre planète !

« La vaisselle jetable, interdite en 2020 ! »

Afin d'anticiper la réglementation, Terre de Provence a offert à chacune des communes de l'agglomération 300 gobelets réutilisables.



# En direct des communes. ■ ■ ■ ■ ■

Barbantane - Cabannes - Châteaurenard - Eyragues - Graveson - Maillane  
Mollégès - Noves - Orgon - Plan d'Orgon - Rognonas - Saint-Andiol - Verquières

\*\*\* Musée Urgonia - Le sentier de la pierre

## ORGON \*\*\*

### Le sentier de la Pierre marqué « Valeurs Parc Naturel Régional »

Le sentier communal de la Pierre, aménagé avec l'aide de la communauté d'agglomération Terre de Provence et la société Omya vient d'obtenir la marque « Valeurs Parc Naturel Régional » dans le cadre du soutien apporté par le PNR des Alpilles en faveur des initiatives culturelles qui valorisent le territoire dans le respect du

développement durable. La visite commentée de ce parcours thématique dédié au patrimoine géologique et historique du territoire d'Orgon permet, en complément de la visite du musée Urgonia, de découvrir l'étonnante histoire géologique du territoire, la richesse d'une biodiversité disparue et l'exploitation du

calcaire urgonien observable depuis le belvédère au-dessus de la carrière.

Renseignements  
Musée Urgonia  
04-90-73-09-54  
[www.musee-urgonia.fr](http://www.musee-urgonia.fr)

## MAILLANE

Depuis plusieurs années, la municipalité de Maillane s'est donnée comme objectif d'améliorer l'accueil et la prise en charge de sa jeunesse.

Après la construction de la micro-crèche, Maillane a lancé en 2017 la construction d'un restaurant scolaire, d'un centre aéré et d'un espace jeunes à proximité de l'école Frédéric Mistral, Quartier des Valleyguettes, qui s'est achevé fin 2018.

La dotation de Terre de Provence Agglomération a participé à la réalisation de ce bâtiment et à la création d'un jardin d'enfants au sud de cette bâtisse.

## ROGNONAS

Le samedi 23 juin 2018 a eu lieu l'inauguration de la Résidence Joseph Callet au n°5 avenue Joseph Callet comportant quatorze logements à caractère social, propriété de la commune et gérés par la commune.

Les personnes présentes ont pu visiter les différents types de logements et apprécier la qualité de la réalisation. Après la visite des appartements ont eu lieu les discours avec celui de Monsieur Le Maire qui a rappelé la reconnaissance de la commune de Rognonas à l'entreprise Callet et à ses fondateurs. Il a précisé aussi l'exigence de qualité que la commune s'était fixée dès le départ du projet.



Il y a là comme une bienveillance vive qui s'est emparée du village, en ce matin du 19 mai. Une quarantaine de citoyens gantés, vêtus de veste jaune, sacs à proximité, qui arpentent le village, roubines, fossés et chemins, à la chasse aux détritiques en tout genre.

Lancée et organisée par les élus, l'initiative a été entendue et des habitants éco-responsables ont donné de leur temps pour participer à ce projet.

En guise de camion collecteur, une remorque tirée par un placide cheval de trait conduit d'une main de maître. En fausse sourdine, le bruit des sabots. Devant ce spectacle, on se frotte un peu les yeux. Mais non, on ne rêve pas !

Pour mieux faire comprendre le message, un cheval de trait, comme si le monde qui file vite, s'était ralenti pour prendre le temps du nettoyage.

Derrière la triste constatation de ces trop nombreux m<sup>3</sup> de déchets jetés sans considération, fléau de l'environnement, il y a la satisfaction de voir des personnes qui savent encore s'émouvoir et se mobiliser !



Samedi 10 novembre, ce ne sont pas moins de 150 personnes qui ont participé à la matinée de ramassage citoyen organisée par la Commission Environnement de la Mairie de Noves et par la Maison de la Forêt. En 2h, 5 tonnes de déchets ont été ramassés ; 4 camions et 5 remorques ont acheminé à la déchetterie. Terre de Provence Agglomération a organisé une sensibilisation au tri sélectif et une démonstration sur les composteurs.

## CABANNES

### En charge Simone !

La municipalité a franchi le pas en décidant d'intégrer le projet de réseau départemental de bornes de recharges électriques porté par le SMED13 et soutenu par l'ADEME. Une nouvelle borne « Simone », à recharge accélérée, a ainsi été installée Place de la Mairie et inaugurée le 17 décembre. Ce dispositif interactif permettra également aux usagers de connaître la carte de l'ensemble des bornes disponibles sur le réseau départemental.

Avec cette initiative, la commune de Cabannes s'inscrit dans la dynamique locale de développement de la mobilité propre.

Plus d'informations sur [www.alizecharge.com](http://www.alizecharge.com) ou sur l'application smartphone Alizé (Android et Apple Store).



## GRAVESON

### Graveson se met à l'électrique ...

A l'heure de la transition énergétique, la commune de Graveson va mettre à disposition des usagers de la voiture électrique et/ou hybride une borne de rechargement avec un emplacement de stationnement spécialement dédié. Ce nouveau service a été rendu possible par une subvention de l'ADEME au travers du SMED dont fait partie Graveson.



### BARBENTANE

Le contre la montre du Paris - Nice sur notre Territoire

Le 14 mars, Barbentane accueillera l'épreuve du contre la montre individuel du Paris Nice qui passera également par Rognonas et Graveson ! Retenez donc la date et venez supporter vos champions préférés.

© ASO

### CHATEAURENARD

Un nouveau lieu pour la musique



Châteaurenard a tenu à conserver son bâtiment de la Rotonde, un ancien local de remise des trains datant du début du 19ème siècle, qui a marqué le développement du secteur agricole de ce territoire. Ici, pour préserver ce « morceau » d'histoire, la ville va réaliser dans les prochains mois une structure ultra-moderne avec une salle de concert de 400 places et deux studios de répétition pour les jeunes musiciens du territoire. En parallèle des grands succès de la salle de l'Etoile, la volonté est de conforter la place de Châteaurenard dans le milieu régional de la culture !

### PLAN D'ORGON

Ouverture prochaine d'un pôle médical

Les travaux ont débuté en mai 2018. Huit lots de travaux ont été attribués après appel d'offres (terrassément, gros œuvre, menuiseries, plomberie et électricité).

Ce bâtiment abritera plusieurs professionnels de la santé à savoir : médecins, dentistes, ostéopathe, kiné, sage femme, podologue.

Cette initiative des élus de la commune permettra d'offrir aux Planais un service de proximité et de qualité couvrant pratiquement l'ensemble des besoins de santé du quotidien.

Cette structure sera opérationnelle au cours du second trimestre 2019.



## L'agglomération à la loupe

Evolution institutionnelle : quel avenir pour Terre de Provence ?

L'organisation territoriale des Bouches-du-Rhône devrait prochainement évoluer, dans le cadre de la réflexion en cours, au niveau national, sur la création de métropoles à dimension européenne.

Il est ainsi envisagé la fusion de la métropole Aix-Marseille-Provence avec le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et, par voie de conséquence, la disparition de ce dernier.

M. le Premier Ministre a ainsi missionné le préfet des Bouches-du-Rhône, M. Pierre DARTOUT, afin de mener une concertation sur le sujet, portant en particulier sur « le périmètre de la métropole, notamment pour apprécier l'opportunité de procéder à une fusion intégrale de celle-ci avec le département des Bouches-du-Rhône, ainsi que le champ de compétences qu'elle doit exercer ».

Cette disparition éventuelle du département pose la question de l'avenir des trois intercommunalités des Bouches-du-Rhône situées hors métropole (communauté de communes Vallée des Baux Alpilles, communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette et notre communauté d'agglomération).

Plusieurs scénarios peuvent être envisagés dont :

- l'intégration des trois intercommunalités dans la nouvelle métropole marseillaise,
- la fusion en une communauté d'agglomération unique à l'échelle du Pays d'Arles (pouvant évoluer en collectivité à statut particulier afin de porter les compétences départementales).

Dans le cadre de cette concertation, M. le Préfet a rencontré à Eyragues le 9 novembre dernier l'ensemble des maires pour une première phase d'écoute.

Le résultat de cette concertation devrait intervenir en début d'année 2019, avec la remise au Premier Ministre d'un rapport préfectoral devant aider l'Etat dans sa prise de décision.

Rendez-vous donc début 2019 pour plus d'informations sur les possibles évolutions de notre intercommunalité !



### Conseil communautaire : nouvelle représentativité des communes

La composition du conseil communautaire était jusqu'à présent la suivante : 7 représentants pour les communes de plus de 10 000 habitants (Châteaurenard), 4 représentants pour les communes entre 5 000 et 10 000 habitants (Noves), 3 représentants pour les autres communes.

Cette répartition, approuvée en 2014 par accord local entre les communes, n'est désormais plus possible pour les intercommunalités suite à un arrêt du Conseil Constitutionnel et doit être revue dès le premier renouvellement d'un conseil municipal membre.

De ce fait, suite au renouvellement du conseil municipal de Barbentane, en mars dernier, la composition du conseil communautaire est désormais la suivante, déterminée au prorata du nombre d'habitants : 12 représentants pour Châteaurenard, 4 pour Noves, 3 pour les communes de Barbentane, Cabannes, Eyragues, Graveson, Rognonas, 2 pour les communes de Mollégès, Orgon, Plan d'Orgon, Saint-Andiol, 1 pour les communes de Maillane et Verquières.

# Votre plateforme **solaire**

Un nouvel outil **gratuit** pour simuler la **rentabilité**  
des panneaux solaires sur votre toiture.

- **Vous estimez de façon fiable** l'ensoleillement et le potentiel de votre toiture : surface optimale, coût, rentabilité.
- **Vous testez plusieurs possibilités** : produire de l'électricité, la vendre ou la consommer, produire de l'eau chaude.
- **Et pour aller plus loin ?**

Si vous le souhaitez, vous bénéficiez gratuitement d'un suivi personnalisé par des experts et des installateurs rigoureusement sélectionnés pour leur fiabilité et leur sérieux.

*...rapide et sans engagement, connectez-vous sur*

**[terreprovenceagglomeration.insunwetrust.solar](http://terreprovenceagglomeration.insunwetrust.solar)**

*Rentrez simplement votre adresse  
et testez le potentiel en énergie solaire de votre toiture*

